

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2025
COMMUNE DE TAISSY

La réunion a débuté le 2 décembre 2025 à 18H30 sous la présidence du Maire, M BARRIER Patrice.

Etaient présents : M. BARRIER Patrice, M. GA Thierry, M. TIAFFAY Patrice, Mme BARRERE Céline, M. VIELLARD Vincent, Mme DUCHESNE Madeleine, Mme CHALENÇON Danièle, M. CLAUDON Eric, M. DAVID Thierry, Mme DESCHAMPS Isabelle, Mme GOMMENNE Catherine, Mme MICHEL Rafaële, Mme DENHEZ Delphine, Mme DAUBENFELD Nicole, Mme THOURAULT Sylvie, M. ROYER Jean-Marc.

Etaient absents excusés :

Mme ROULLÉ Annie a donné pouvoir à M. GA Thierry
M. LEFORT Clément a donné pouvoir à M. BARRIER Patrice
M. DAVID Thierry a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

I- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2025

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2025 à l'approbation des élus, après prise en compte éventuelle de leurs remarques.
Le procès-verbal est adopté.

II. DELIBERATIONS

1) Projet d'extension du site de la SARL FG NEGOCE - Avis du Conseil Municipal suite à consultation

En application des dispositions du Code de l'Environnement et notamment les articles L.123-19 et suivant, R. 123-8 et R. 123-46, une participation du public par voie électronique est ouverte du mardi 4 novembre 2025 au jeudi 4 décembre 2025 inclus, sur la demande présentée par la SARL FG NEGOCE, dont le siège social est situé 4 Impasse du Val Clair à Reims (51500) en vue d'obtenir l'autorisation environnementale portant sur l'extension des activités du site existant (recyclage de métaux) sur le territoire de la Commune de Reims.

Le conseil municipal doit donner un avis motivé sur cette demande.

Adopté à dix-neuf voix pour

2) – Modification du temps de travail hebdomadaire

Le Maire explique que suite aux départs et aux fins de contrats de certains agents à la caisse des écoles, il est nécessaire de pourvoir à ces remplacements

Un agent déjà en poste occasionnellement pour quelques heures à la caisse des écoles, a accepté l'augmentation de sa quotité hebdomadaire de travail, passant de 17h30 à 33h00 afin de lui permettre d'occuper ce poste de manière permanente.

Le conseil doit valider cette augmentation du temps de travail.

Adopté à dix-neuf voix pour

3) – Recrutement d'agents contractuels sur emplois permanents

Le Maire rappelle l'augmentation des effectifs des enfants accueillis qui passent de 23 à 39, ce qui nécessite des recrutements en personnel , comme le confirme le rapport de visite de la PMI (Protection Maternelle Infantile) du 28/10/25 au cours duquel cette dernière a formulé diverses préconisations en matière de recrutement de personnel qualifié et autre personnel, à savoir

- 1 poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet (5 bébés supplémentaires intégrerons la crèche en janvier), le taux d'encadrement étant de 1 personnel pour 5 bébés.
- 1 poste d'infirmière, faisant également office d'animatrice des analyses des pratiques professionnelles et de référente santé accueil inclusif pour 8h30/35°.
- 1 poste d'adjoint d'animation, possédant un CAP petite enfance pour renforcer le personnel en place, à raison de 30/35°.

Ces agents seront recrutés dès le 5 janvier 2026 et rémunérés sur une base indiciaire correspondant à leur grade

Adopté à dix-huit voix pour et une voix contre

4) Achat à titre gratuit de parcelles pour stationnement et espaces verts

Le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre du projet TANDEM, la Commune a été sollicité par la Société MCCA (Maison Coopérative Champagne Ardenne) dont le siège social est situé 2 Place Jamot 51100 Reims, pour l'achat à titre gratuit par la commune à l'égard de MCCA, des parcelles AL 704 et AL 714 comme indiqué au plan de division du géomètre Ces parcelles seront aménagées par MCCA et projetterons 6 places de stationnement ainsi que des espaces verts, conformément au permis de construire modificatif obtenu le 07/04/2025.

Le conseil doit autoriser le Maire à accepter l'achat à titre gratuit par la commune à l'égard de MCCA, des parcelles AL 704 et AL 714 comme indiqué au plan de division du géomètre en annexe, à nommer un notaire pour cette affaire et autoriser le Maire à signer les conventions définitives ainsi que toute pièce qui s'y rapporte. Les frais notariés en lien avec cette vente seront à la charge de la société MCCA.

Adopté à dix-neuf voix pour

5) Travaux de construction d'une crèche – Avenant N°2 lot N° 1 SRTP

Le Maire explique au conseil que les avenants suivants doivent faire l'objet d'une délibération car ils sont supérieurs à 5% du montant du marché initial et que le Maire n'a de délégation de signature que pour les avenants inférieurs à ce seuil. Il explique également que ces travaux de construction ont fait l'objet d'avenants en plus values mais aussi en moins values, mais que seuls ceux dépassant le seuil de 5% sont soumis au vote du conseil.

Le maire informe le conseil qu'au final, le montant total des plus values n'est que de 4 680 euros HT pour un marché de travaux de 2.4 millions HT, soit un dépassement très faible (0.19%) et parfaitement maîtrisé.

Vu le marché en date du 5 août 2024 avec la Société SRTP 16, rue du Moulin Florent 51420 Witry-les-Reims pour le lot N°1 relatif à des travaux de viabilisation, réseaux et divers (VRD) pour un montant de 101 292,40 € HT, 121 550,88 € TTC et considérant la proposition de la Société SRTP pour les travaux supplémentaires suivants : travaux de prolongation de la zone parvis et zone de service , demandés par la maîtrise d'œuvre. Les travaux supplémentaires (avenant N°2) d'un montant de 8 707,23€ HT génèrent une augmentation de 8,6% et portent le marché à 113 102,48 € HT, après avenants 1 et 2, soit une augmentation globale du marché de 11,66%,

Au-delà de 5% il est nécessaire de délibérer pour autoriser le Maire à signer cet avenant

Adopté à dix-sept voix pour et deux abstentions

6) Travaux de construction d'une crèche – Avenant N°1 lot N° 11 GRASSO

Vu le marché en date du 5 août 2024 avec la Société GRASSO 301 rue des Cubiliots 08330 Vrigne-Aux-Bois pour le lot N°11 relatif à des travaux d'électricité et d'installation de panneaux photovoltaïques pour un montant de 188 848,33€ HT, soit 226 618 € TTC et considérant la proposition de la Société GRASSO pour les travaux supplémentaires suivants : Fixation de supports de panneaux photovoltaïques et étude de faisabilité, demandés par la maîtrise d'œuvre. Le projet d'avenant implique le paiement supplémentaire d'un montant de 10 420,00 € HT, 12 504,00 € TTC, et entraîne ainsi une augmentation de 5,5% du montant initial du marché. Le conseil doit autoriser le Maire à signer cet avenant.

Adopté à dix-sept voix pour et deux abstentions

7) Installation d'un feu récompense – Demande de subvention au Département au titre de la DETR

Le Maire rappelle aux membres du conseil, la volonté de la commune de de sécurité la traversée de Taissy, en procédant à des aménagements routiers, et plus concrètement par l'installation d'un feu récompense pour un montant de 14 436 € HT.

Une demande de subvention au titre des amendes de police a été demandée en mars 2025.

Considérant le fait qu'il est possible pour une commune de demander une subvention au titre de la DETR pour différents dossiers, le conseil doit autoriser le Maire à solliciter cette subvention, à financer le reste de la dépense sur les fonds libres de la commune selon le nouveau plan de financement, comme suit :

Montant de l'opération	HT		TTC
	100%	14 436,00 €	17 323,20 €
Amende de police	20%	2 887,20 €	3 464,64 €
DETR	40%	5 774,40 €	6 929,28 €
Fonds propres de la commune	40%	5 774,40 €	6 929,28 €

Adopté à dix-neuf voix pour

III GRAND REIMS

Le conseil communautaire s'est réuni le 13/11/2025 avec la présentation du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) dans lequel est acté le coût de la construction de la future caserne de pompiers qui sera construite à Taissy, à proximité du Centre de Conférences et d'Animation fin 2026, début 2027

IV. COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS

CMJ : Réussite de la bourse aux jouets organisée le 16/11/25.

Les nouveaux élus du CMJ sont motivés et souhaitent participer activement aux manifestations organisées sur la Commune.

Environnement : (réunion du 20/11/25)

Rappel des travaux en cours et achevés depuis la dernière réunion du comité consultatif : massifs potagers d'été, bulbes d'été, fresque sur transformateur rue Colbert, végétalisation des pieds d'arbres dans la cour de l'école élémentaire, opération « villages et coteaux propres » le 4/10/25, personnalisation des pots de la Mairie très prochainement, nouveaux décors réalisés par les services techniques de la Mairie avec, pour la plupart, des matériaux de récupération et beaucoup de créativité.

En ce qui concerne les projets à venir : un groupe de travail a été créé pour travailler sur le projet de réaménagement du parc Mercantour, peu fréquenté, faute d'ombre. L'idée est de créer un lieu de vie, un îlot de fraîcheur et de la biodiversité.

Une étude est en cours avec le Grand Reims pour un subventionnement de ce projet.

Fêtes et cérémonies : Rappel du téléthon du 5 au 7/12/25, avec un loto des familles le vendredi 5/12/25 à la salle d'animation, et la venue du père Noël en calèche le samedi 20/12/25.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

Une réunion s'est tenue en Mairie le 1^{er} décembre avec quelques membres d'une batterie fanfare qui souhaite installer le siège social de leur association sur notre commune.

Une salle sera mise à leur disposition pour organiser leurs répétitions.

La journée « portes ouvertes » de la crèche Taissy'Chou a permis à une centaine de personnes de visiter ce nouvel équipement, guidées par le personnel de la crèche.

Les dates des prochains conseils municipaux pour le 1^{er} trimestre 2026 ont été arrêtées : 6/1/2026, 3/2/2026, et 10/03/2026.

Enfin, le Maire a répondu aux questions orales posées par une élue.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19 H 45

Prochain Conseil le 06/01/26.

M. DAVID Thierry
Secrétaire de séance

M. BARRIER Patrice,
Maire

